ING2 CY-Tech

Economie I

Responsable du cours : F. Maublanc

Professeurs Cergy: O. Barrera, C. Bordenave, R. Gomes de Oliveira, P. Larbaoui,

A. Szczygiel, O. Thöni, J. Toupouvogui Professeurs Pau : J.-B. Jarin, P. Lacassy

> Travaux dirigés Economie I n°3 La théorie du producteur — Exercice 1 —

Productivité et temps de travail

Avant de répondre aux questions ci-dessous, vous devez lire l'article de Guillaume Poingt paru dans le journal *Le Figaro* le 9 février 2018 ci-dessous.

- 1. Rappeler la définition de la productivité moyenne du travail.
- 2. Quelles ont été les conséquences des 35 heures sur la productivité moyenne du travail en France d'après ces deux économistes ?
- 3. La diminution du temps de travail a-t-elle eu des conséquences sur le coût du facteur travail pour les entreprises ?

Article de presse sur les effets des 35 heures.

Les 35 heures ont 20 ans : deux économistes font le bilan Guillaume Poingt

INTERVIEW - Alors que le néo-keynésien Eric Heyer évoque "un bilan mitigé", le libéral Nicolas Bouzou estime que la mesure n'a "pas permis de créer d'emplois". Les deux économistes s'accordent en revanche à dire que la dégradation de la compétitivité de la France tient davantage à d'autres facteurs économiques.

Vingt ans après sa mise en œuvre - la loi Aubry I ayant été votée en 1998 -, la réforme des 35 heures continue de susciter le débat. Initialement, l'objectif était de baisser le temps de travail pour diminuer le chômage. D'où la célèbre formule du "partage du temps de travail". Pour faire un bilan de cette réforme emblématique et voir ce qu'il en reste, Le Figaro a interrogé - séparément - deux économistes appartenant à deux courants de pensée différents : Eric Heyer, économiste néo-keynésien à l'OFCE (observatoire français des conjonctures économiques) et Nicolas Bouzou, économiste libéral directeur du cabinet Asterès.

LE FIGARO - Les 35 heures ont-elles été positives pour l'économie française ? Ontelles créé des emplois ?

Eric Heyer - Il faut d'abord faire une précision. Quand on parle des 35 heures, on parle des lois Aubry I et II, c'est-à-dire de la baisse de la durée légale du temps de travail mais aussi - en contrepartie - de l'annualisation du temps de travail, de la baisse des cotisations sociales pour les entreprises, du forfait jours et de la réorganisation de la production. Dire "les 35 heures", c'est réducteur, car la France n'a pas fait que baisser la durée du temps de travail. Pour moi les lois Aubry - si on se base sur les bilans officiels de l'Insee et de la Dares (le service statistiques du ministère du Travail, NLDR) - ont créé entre 300.000 et 400.000 emplois. Ça a créé des emplois mais ça n'a pas permis de faire baisser durablement le chômage. Le bilan des 35 heures est mitigé, ce n'est ni la catastrophe comme le disent certains mais ça n'a pas non plus créé 2 millions d'emplois comme d'autres l'espéraient. En revanche, il est vrai que les 35 heures ont dégradé les finances publiques : il restait un surcoût car les baisses de cotisations n'ont pas été financées par le surplus de croissance attendu.

Nicolas Bouzou - Économiquement, les 35 heures n'ont pas permis de créer d'emplois. Certains se basent sur des études, notamment de l'Insee, mais ils les lisent mal. Ce que disent ces études, c'est que ce sont les mesures d'accompagnement et d'allégement de charges qui ont créé des emplois. Mais les 35 heures en elles-mêmes n'ont pas eu d'impact positif avéré sur l'emploi. Je pense que globalement, on tend à exagérer l'impact des 35 heures, qui sont avant tout une mesure politique. La gauche pense que c'est une mesure emblématique qu'il ne faut surtout pas attaquer pendant que la droite dit que c'est un drame.

Certains disent que les 35 heures ont dégradé la compétitivité de la France, êtes-vous d'accord ?

Eric Heyer - Non, c'est faux. Les chiffres montrent que les parts de marché françaises ont commencé à diminuer à partir de 2001 et 2002. Certains disent que c'est à cause des 35 heures mais en 2001 les économies européennes ont connu plusieurs chocs, notamment l'entrée de la Chine dans l'OMC (Organisation mondiale du commerce, NLDR) et la forte appréciation de l'euro par rapport au dollar. Le troisième choc, c'est que l'Allemagne a mis en place l'agenda Schröder de baisse du coût du travail quand la France a mis en œuvre les 35 heures. Avec tout cela, la France a perdu en compétitivité et a perdu des parts de marché, tout comme d'autres pays européens tels que l'Espagne ou l'Italie. Si on regarde l'évolution des coûts salariaux unitaires en France entre 1997 et 2002, ils ont d'ailleurs progressé dans la moyenne et n'ont pas augmenté plus que la moyenne de la zone euro.

Nicolas Bouzou - Les 35 heures ne sont pas responsables du manque de compétitivité de la France, qui date de la fin des années 1990. Lorsque les 35 heures ont été mises en œuvre, il y a eu une accélération de la baisse de nos parts de marché à l'international et une accélération de la désindustrialisation. Mais c'est surtout lié à la montée en puissance de pays émergents, comme la Chine, et au fait que l'Allemagne ait renforcé sa compétitivité. Les 35 heures n'ont pas été positives pour l'économie française mais ce n'est pas un drame, comme certains le disent. Ça a un peu contribué à dégrader notre compétitivité mais ce n'est pas le seul élément : on n'a pas assez investi dans l'innovation, notre industrie n'a pas réussi à monter en gamme et la grille salariale a beaucoup augmenté dans l'industrie car on revalorisait le Smic tous les ans.

Dans quels secteurs ont été appliquées les 35 heures et quel a été leur impact? Certains observateurs évoquent une forte hausse de la productivité...

Eric Heyer - Les grandes entreprises industrielles y ont gagné mais les petites boîtes moins, car

pour être gagnant il fallait pouvoir se réorganiser et avoir beaucoup de salariés au niveau du Smic. Certains secteurs ont aussi été complètement désorganisés. La loi Aubry I était facultative mais est devenue une réalité en 2000. On a dit aux entreprises "vous avez 2 ans et demi pour vous préparer à ce choc" mais l'administration ne s'est pas préparée. L'hôpital a par exemple été complètement désorganisé: manque d'infirmières, heures supplémentaires gigantesques non payées... Ça été très mal géré, il a même fallu aller chercher des infirmières en Espagne. Selon les secteurs, la baisse du temps de travail n'a pas eu la même incidence. Dans l'industrie on est passé au travail en 3x8: on a augmenté le temps de travail des machines et on a augmenté la durée d'utilisation des équipements. Les 35 heures, c'était surtout pour l'industrie. Il faut aussi noter que les 35 heures payées 39 ont été compensées par une hausse de la productivité horaire. Les cadres, qui étaient au forfait jours, ont vu une hausse de leurs jours de congé. Ils sont passés de 220 jours à 210 jours de travail par an mais avec une réaffirmation de la durée journalière de travail de 13 heures. Globalement, on a dit aux cadres "tu as 10 jours de repos en plus mais tu dois faire la même tâche qu'avant". Pour un cadre, la réduction du temps de travail a été difficilement compréhensible.

Nicolas Bouzou - Les 35 heures ont surtout été appliquées dans certains secteurs, comme dans les industries à faible et moyenne valeur ajoutée. Avec la diminution du temps de travail, le coût horaire du travail dans l'industrie a augmenté malgré les allégements de charges. La mise en place a été catastrophique dans la fonction publique hospitalière, les gens ont fait des heures supplémentaires qu'on ne pouvait plus leur payer. Au niveau de la productivité ça n'a pas été bon car ça a contraint les gens à faire beaucoup de travail dans un temps diminué. Or il faut aujourd'hui des modes de travail plus flexibles, avec la possibilité de travailler un peu chez soi ou le week-end. Finalement, les 35 heures ont conduit à "charger la barque". Sans s'avancer, on peut imaginer que ça a eu une responsabilité dans l'augmentation des burn-out.

Vingt ans après, que reste-t-il des 35 heures?

Eric Heyer - Les 35 heures n'ont en réalité duré que de 1998 à 2002. Elles ont été progressivement détricotées dès janvier 2003 : les lois Fillon de 2003 ont donné des baisses de cotisations à tout le monde et augmenté le contingent d'heures supplémentaires qui était jusqu'alors de 130 heures par an et par salarié. Ce qu'il reste, c'est la durée légale de 35 heures, c'est-à-dire qu'à partir de 35 heures, on fait des heures supplémentaires. Il y a aussi de plus en plus de salariés qui sont au forfait annuel de 1607 heures. Il reste aussi un peu les baisses de cotisations puisque Martine Aubry avait rajouté 12 milliards de baisses de cotisations pour les entreprises qui font les 35 heures. On peut aussi dire que ça a changé le rapport des Français au travail car ça les a incités à travailler moins.

Nicolas Bouzou - Ce qu'il reste des 35 heures, c'est un cadre rigide en matière de temps de travail : soit vous êtes au forfait, soit on comptabilise le nombre d'heures que vous faites et vous devez pointer le matin et le soir. C'est un management d'outre-tombe. Le management doit aujourd'hui être plus flexible, notamment dans les entreprises de services, il faut valoriser l'intelligence et laisser les gens travailler de chez eux, dans les transports... Plutôt que de garder les gens enfermés dans l'entreprise. Il reste aussi des choses qui n'étaient pas stupides dans les lois Aubry comme l'annualisation du temps de travail. Les 35 heures ont été assouplies et contournées ces dernières années car les négociations de branches et d'entreprises ont permis d'avoir plus de latitude mais il y a un aspect symbolique qui reste : cet aspect est très fort vis-à-vis des investisseurs étrangers. Les 35 heures ont aussi participé à valider dans le débat public l'idée selon laquelle la baisse du temps de travail était bonne pour l'économie, dans la lignée du livre de Jeremy Rifkin en 1996 sur la "Fin du travail". Sa grande théorie était de dire que la technologie baissait le nombre d'emplois et qu'il fallait partager le travail. Pour ma part, je pense que plus on travaille, plus il y a de travail.

Serait-il souhaitable de mettre fin aux 35 heures? Les entreprises le veulent-elles?

Eric Heyer - On est resté à une durée légale à 35 heures car beaucoup d'accords ont été signés durant cette période. Personne ne veut revenir à la situation de 1997 - en réaugmentant la durée légale sans compensation - car aujourd'hui il y a la baisse des cotisations, l'annualisation du temps de travail et la possibilité de réorganiser la production. Les lois Aubry, c'est un tout.

Nicolas Bouzou - Je ne suis pas sûr que les entreprises veuillent sortir du cadre des 35 heures. Ce serait stupide de passer à 39 heures, tout comme ce serait stupide de passer à 32 heures. Le vrai enjeu, c'est d'appréhender autrement le temps de travail car nous sommes dans une économie servicielle. Le débat devrait notamment porter sur le télétravail. Aujourd'hui, la technologie fait que le temps de travail est très difficile à appréhender.